

B. Politique contre l'Esclavage et la Traite des Personnes

1. Introduction

ProPartners s'engage à lutter contre l'esclavage moderne et la traite des personnes sous toutes leurs formes. Nous reconnaissons notre responsabilité de défendre les droits humains et de garantir que nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement soient exemptes de toute forme d'esclavage ou de traite. Nous adhérons aux principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail et aux lois nationales applicables.

2. Objectif

L'objectif de cette politique est de définir clairement notre position contre l'esclavage moderne et la traite des personnes, de présenter les processus mis en place pour assurer le respect des lois pertinentes, et d'énoncer nos attentes vis-à-vis de nos employés, fournisseurs et partenaires commerciaux.

3. Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les employés, contractants, fournisseurs et partenaires commerciaux de ProPartners, dans tous les sites et fonctions.

4. Définitions

Esclavage moderne: Désigne des situations dans lesquelles des individus ne peuvent pas refuser ou quitter un emploi en raison de menaces, de violences, de coercition, de tromperie ou d'abus de pouvoir. Cela inclut l'esclavage, la servitude, le travail forcé ou obligatoire, ainsi que la traite des personnes.

Traite des personnes: Fait référence au recrutement, transport, transfert, hébergement ou accueil de personnes, par la menace, la force, la coercition, l'enlèvement, la fraude ou la tromperie, à des fins d'exploitation.

5. Notre engagement

ProPartners s'engage à:

Prévenir l'esclavage moderne et la traite des personnes dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement.

Mettre en œuvre des mesures efficaces pour identifier et atténuer les risques.

Établir des pratiques de recrutement et d'emploi transparentes.

Fournir une formation à l'ensemble du personnel pour reconnaître et traiter les signes d'esclavage moderne et de traite des personnes.

Collaborer avec les fournisseurs et partenaires afin de garantir l'alignement avec nos valeurs et engagements.

6. Pratiques de recrutement

Nous nous engageons à:

Effectuer des vérifications approfondies des antécédents et vérifier la légalité des

pratiques d'embauche.

Garantir que tous les employés ont l'âge légal pour travailler et ont donné un consentement éclairé.

Fournir des conditions d'emploi claires, y compris les salaires et les conditions de travail, avant le début de l'emploi.

7. Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Nous exigeons de nos fournisseurs et contractants qu'ils respectent cette Politique contre l'Esclavage et la Traite des Personnes.

Nous réalisons une diligence raisonnable afin d'évaluer et de gérer les risques liés à l'esclavage moderne et à la traite des personnes au sein de nos chaînes d'approvisionnement.

Nous entretenons une relation transparente et collaborative avec nos fournisseurs pour promouvoir des pratiques éthiques.

8. Mécanismes de signalement

ProPartners encourage ses employés, clients et parties prenantes à signaler toute inquiétude

ou activité suspecte liée à l'esclavage moderne ou à la traite des personnes. Les signalements

peuvent être effectués via les canaux internes suivants:

Département des Ressources Humaines

Responsable de l'éthique désigné

Ligne téléphonique anonyme de signalement

Nous garantissons que tous les signalements seront traités de manière confidentielle et feront

l'objet d'une enquête immédiate.

9. Formation et sensibilisation

Tous les employés recevront une formation sur notre Politique contre l'Esclavage et la Traite des Personnes, ainsi que sur les signes d'esclavage moderne et de traite.

Cette formation sera mise à jour chaque année afin de garantir une sensibilisation et une compréhension continues de ce problème.

10. Suivi et révision

ProPartners examinera régulièrement cette politique afin d'en assurer l'efficacité et la pertinence. Elle sera mise à jour si nécessaire, en fonction de l'évolution de la législation, de nos opérations ou de notre chaîne d'approvisionnement. Les retours des employés et des parties prenantes seront intégrés au processus de révision.

11. Conséquences en cas de non-respect

Tout employé ou contractant qui ne respecte pas cette politique peut faire l'objet de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la résiliation de son contrat de travail ou de prestation.

En outre, nous nous réservons le droit de reconsidérer nos relations commerciales avec tout fournisseur ou partenaire impliqué dans des cas d'esclavage moderne ou de traite des personnes.

12. Conclusion

ProPartners s'engage fermement à prendre des mesures concrètes contre l'esclavage moderne et la traite des personnes. En œuvrant pour la transparence et la responsabilité au sein de nos opérations et chaînes d'approvisionnement, nous aspirons à contribuer à l'effort mondial visant à éradiquer ces graves violations des droits humains.

Cette politique sera communiquée à toutes les parties concernées dans le cadre de notre processus de recrutement et sera disponible au public sur notre site web institutionnel. Pour toute question relative à cette politique, veuillez contacter notre Responsable de la Conformité à l'adresse suivante legal.contracts@propartnerssa.com.